



RAPPORT ANNUEL 2001
Accesum inc. et
Société en commandite
Stationnement de Montréal



Table des matières

Faits saillants

- Société en commandite
Stationnement de Montréal 4

Structure des entreprises 5

Message du président du conseil
d'administration de Accesum inc. 6

Rapport de la direction

- Accesum inc. 7
- Société en commandite
Stationnement de Montréal 8

Revue des activités

- Société en commandite
Stationnement de Montréal 10

Conseil d'administration de Accesum inc.
et comité de direction de Société en
commandite Stationnement de Montréal . . 14

En annexe

États financiers non consolidés de Accesum inc.
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

États financiers de Société en commandite
Stationnement de Montréal pour l'exercice
terminé le 31 décembre 2001



Faits saillants*

Société en commandite

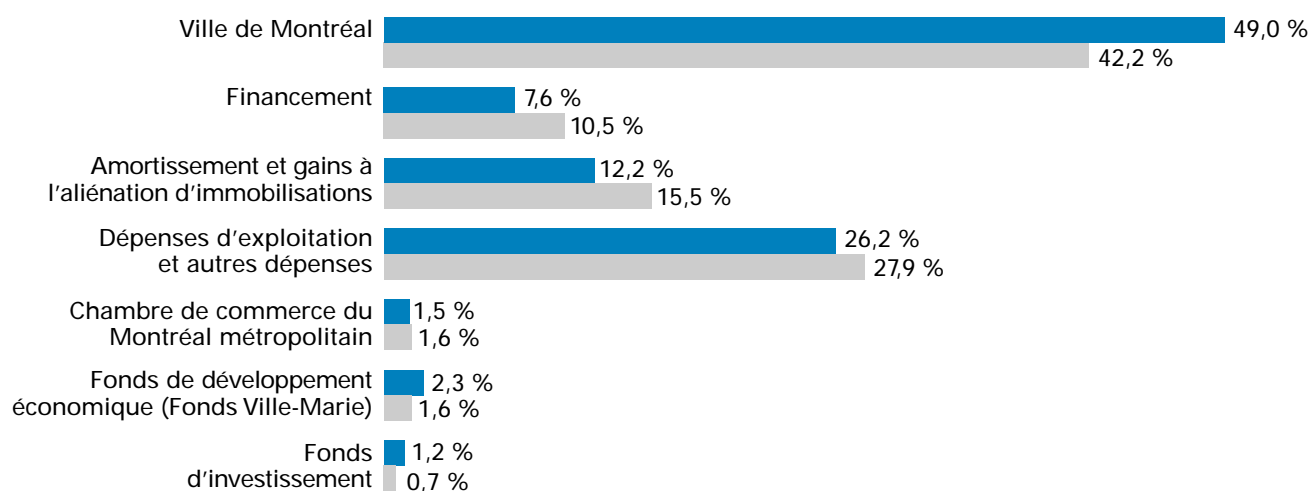
Stationnement de Montréal

ATTRIBUTION DES FONDS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2001	2000
Ville de Montréal	12,9 \$	10,9 \$
Financement	2,0 \$	2,7 \$
Amortissement et gains à l'aliénation d'immobilisations	3,2 \$	4,0 \$
Dépenses d'exploitation et autres dépenses	6,9 \$	7,2 \$
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	0,4 \$	0,4 \$
Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)	0,6 \$	0,4 \$
Fonds d'investissement	0,3 \$	0,2 \$
Total	26,3 \$	25,8 \$

ATTRIBUTION DES FONDS 2001 ET 2000

- 2001
- 2000

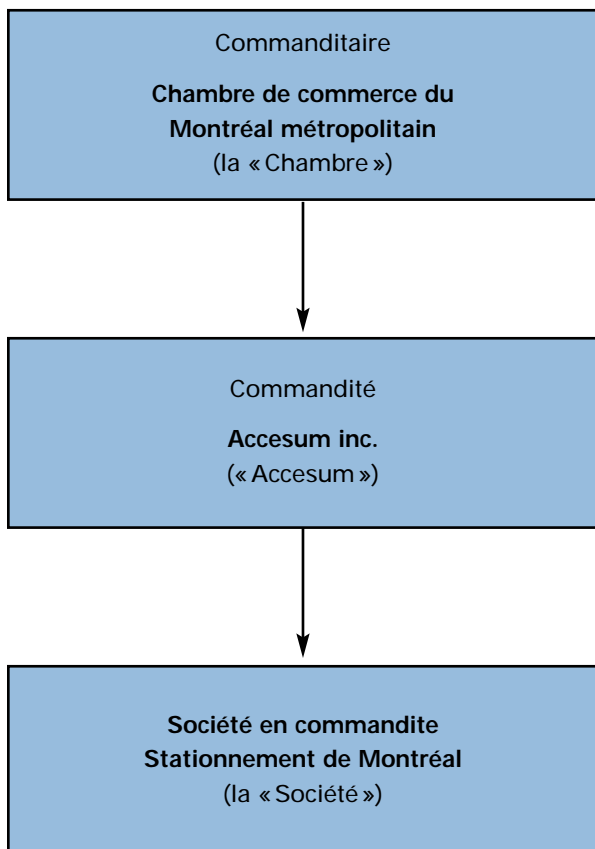


* Voir les états financiers ci-joints pour les données financières relatives à Accesum inc.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

	2001	2000
Ville de Montréal	80 %	80 %
Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)	14 %	14 %
Fonds d'investissement	6 %	6 %
Total	100 %	100 %

Structure des entreprises





M. Roger Plamondon

Président du conseil d'administration de Accesum inc. agissant pour Société en commandite Stationnement de Montréal

La mission de Société en commandite Stationnement de Montréal est d'assurer une gestion optimale du stationnement tarifé, tant sur rue que hors rue, afin de favoriser le développement économique des quartiers desservis au sein du territoire de l'ancienne Ville de Montréal, composé de neuf des vingt-sept arrondissements.

Pour ce faire, la Société bénéficie d'une structure souple, regroupant l'ensemble des ressources et des opérations reliées au stationnement. Elle est ainsi apte à concentrer ses efforts sur sa raison d'être: offrir des services de stationnement qui positionnent le client au cœur des activités.

Au cours de l'année 2001, la Société a déployé une partie de ses énergies vers le remplacement de son parc d'équipement, composé principalement de parcomètres mécaniques. Le renouvellement des appareils de perception est un enjeu crucial pour répondre adéquatement aux besoins des différents intervenants concernés: la clientèle, l'exploitant et les responsables de la surveillance du stationnement.

Un projet pilote de bornes informatisées est en cours sur la rue Sainte-Catherine, et ce, depuis le mois de février 2001. Un comité mixte – composé de représentants de la Ville de Montréal et de la Société – en est à parachever un rapport d'évaluation. Parallèlement au projet pilote de bornes informatisées, un nouveau type de parcomètre électronique, adapté au contexte montréalais, est actuellement à l'essai sur la rue Berri.

Message du président du conseil d'administration de Accesum inc.

Perspectives

Dans les prochains mois, la Société procédera aux ajustements nécessaires au sein de ses opérations de façon à s'adapter à la nouvelle réalité de la grande Ville de Montréal.

D'autre part, le positionnement de la Société et de la Ville, quant au remplacement des équipements de perception, est une priorité.

Dans une perspective plus large, le stationnement tarifé doit faire partie d'une planification globale, tant pour sa disponibilité que pour sa tarification. En ce sens, la Société poursuivra sa réflexion avec les différents paliers d'autorité municipale, de façon à répondre aux besoins présents et futurs.



Changements au conseil d'administration

Au cours de la dernière année, M^e Nicole Forget a quitté la présidence du conseil d'administration de Accesum afin de relever le défi de la vice-présidence du Comité de transition de la nouvelle Ville de Longueuil. Son dévouement et son implication à la tête de Accesum ont permis d'implanter une orientation clients qui fait désormais partie intégrante des différentes sphères d'activités de la Société.

En 2001, M. Paul Meunier, administrateur nommé par la Ville de Montréal, s'est retiré de la vie municipale, quittant par le fait même le conseil d'administration de Accesum. M. Luc Lacharité, nommé par la Chambre, et associé à la Société avant même sa fondation, a dû délaissier ses fonctions d'administrateur à la suite de sa nomination à la vice-présidence Affaires publiques de la firme CGI. Leur contribution, au fil des ans, a été déterminante et nous les en remercions.

Dans cette foulée, la Chambre a nommé de nouveaux administrateurs: M^{me} Liette Lamonde, président-directeur général du World Trade Centre Montréal, M. Benoit Labonté, vice-président exécutif de la Chambre, ainsi que moi-même. Le poste d'administrateur laissé vacant à la suite du départ de M. Meunier est appelé à être comblé par la Ville de Montréal au cours des prochains mois.

Pour ma part, la présidence du conseil d'administration qui m'a été confiée est l'occasion de contribuer à l'essor d'une société axée sur la qualité des services offerts et dont l'expertise en matière de stationnement est mise à contribution pour satisfaire les différents partenaires et clientèles.

À cet effet, je désire remercier tous les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de direction pour leur engagement à l'égard de cet objectif. Je tiens également à remercier l'ensemble des employés qui, par la qualité de leur travail, assure la mise en œuvre de notre vision.

LA VISION DE LA SOCIÉTÉ

Être une concession modèle aux yeux de la population montréalaise, en contribuant au développement économique et social des quartiers, grâce à l'implication d'une équipe dynamique et à l'efficacité des opérations.



Rapport de la direction

Accesum inc.

En 2001, les revenus de Accesum se sont chiffrés à 55 886 \$, dont 6 001 \$ provenaient d'un gain à la suite de la liquidation de ses filiales, comparativement à 95 477 \$ pour l'année précédente. La majeure partie des revenus de Accesum provient d'une indemnité versée par la Société en vue de rembourser les dépenses engagées par Accesum pour la Société. Les dépenses pour l'année 2001 s'élèvent à 55 886 \$, soit une réduction de 41,5 % par rapport à 2000. La présidence du conseil d'administration, laissée vacante une partie de l'année, explique principalement cette diminution.

Au cours de l'année 2001, le conseil d'administration de Accesum – agissant pour la Société dont elle est le commandité – a siégé six fois. Le comité des ressources humaines a siégé trois fois, alors que le comité de vérification a siégé deux fois.

Les filiales à part entière de Accesum, Novaparc inc. et Innodéveloppement et Technologie inc., ont été liquidées en date du 11 décembre 2001.



Société en commandite Stationnement de Montréal

REVUE FINANCIÈRE

Revenus

À la fin de l'exercice, la Société affichait des revenus de 26,3 millions \$, en hausse de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation de 1,6 % des revenus générés par les parcomètres ainsi qu'une hausse de 39,5 % provenant des indemnités perçues en raison de l'obstruction des places de stationnement tarifé. Cette dernière hausse est principalement due au nombre important de projets de construction d'envergure sur le territoire de la ville de Montréal.

Notons par ailleurs que le nombre de parcomètres est demeuré stable tout au long de l'année 2001, passant de 15 571 à 15 514, alors que le nombre de places de stationnement hors rue, exploitées par la Société, passait de 4 828 à 4 674 en cours d'année.



Dépenses

Les dépenses totales de la Société, pour l'année 2001, se sont chiffrées à 22,1 millions \$, soit une diminution de 1,1 million \$ ou de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Plus spécifiquement, les dépenses ont varié de la façon suivante :

- Une réduction de 0,3 million \$ des dépenses d'exploitation, soit 5,1 % par rapport à l'année antérieure. Cette réduction des dépenses est le résultat, entre autres, d'une diminution du nombre d'employés, qui est passé de 73,25 à 72 personnes/année en 2001, ainsi qu'à une baisse de la dépense des avantages sociaux ;
- Une réduction de 0,6 million \$ de la dépense des taxes et permis, résultant de l'introduction du nouveau rôle d'évaluation, de la reprise de terrains par la Ville de Montréal ainsi que de la vente de certains parcs de stationnement ;
- Une hausse de 0,3 million \$ de la dépense de loyers des terrains, payée à la Ville de Montréal. Cette augmentation, par rapport à l'année précédente, est due à l'accroissement des revenus générés par les parcs de stationnement, étant donné que le calcul des loyers est basé sur les recettes réalisées, moins les taxes payées sur ces mêmes terrains ;
- Une hausse de 1 million \$ de la compensation versée à la Ville de Montréal, par suite de l'effet qu'ont l'augmentation des revenus et la réduction de certaines dépenses telles que les taxes, sur le calcul annuel de la remise à la Ville ;
- Une réduction de 0,7 million \$ de l'élément gain ou perte à l'aliénation d'immobilisations résultant de ce qu'aucune vente majeure d'actif n'a eu lieu en 2001 ;
- Une réduction de 0,7 million \$ des frais financiers découlant de la baisse marquée des taux d'intérêt et de la diminution du niveau d'emprunt générée par l'accroissement des revenus, la vente antérieure de terrains ainsi que la réduction générale des dépenses.

Bénéfices avant redevances

La Société a dégagé un bénéfice avant redevances de 4,3 millions \$, soit une augmentation de 63 % par rapport à 2000.



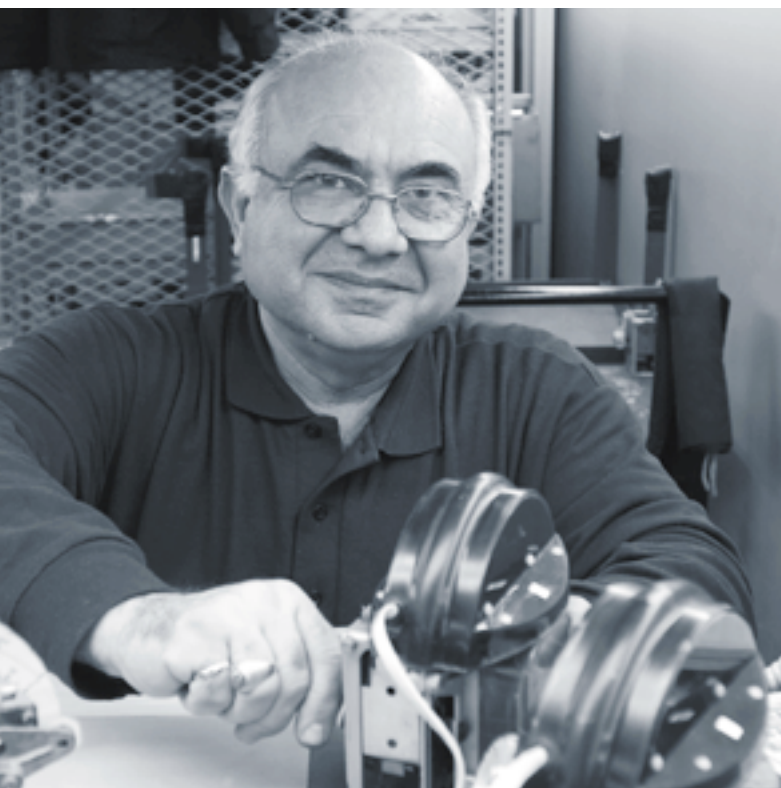
SOMMES VERSÉES À LA VILLE DE MONTRÉAL (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2001	2000
Taxes, loyers, permis et intérêts sur la débenture	5,0 \$	5,3 \$
Compensation	4,5 \$	3,5 \$
Redevances	3,4 \$	2,1 \$
Total	12,9 \$	10,9 \$

Au cours du dernier exercice financier, la Société a versé à la Ville de Montréal, sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances, la somme de 12,9 millions \$, soit une augmentation de 18,2 %. Depuis sa mise sur pied il y a sept ans, la Société a versé à la Ville la somme de 124,5 millions \$.

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, a par ailleurs reçu de la Société une redevance de 0,6 million \$ pour l'année se terminant le 31 décembre 2001, soit 14 % des bénéfices avant redevances, conformément à la formule de partage stipulée au contrat de concession. Le Fonds Ville-Marie a ainsi reçu la somme de 2,4 millions \$ depuis 1995.

Quant au Fonds d'investissement de la Société, un montant de 0,3 million \$ y a été versé. Selon les clauses du contrat de concession, le Fonds d'investissement doit recevoir, chaque année, une somme équivalant à 6 % du bénéfice avant redevances de la Société, pour investissement à des fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé.



Roger Plamondon





M. Jean-Claude Dubreuil
Vice-président exécutif
Société en commandite Stationnement de Montréal

Revue des activités

Société en commandite Stationnement de Montréal

Projet pilote de bornes informatisées de stationnement

L'année 2001 a été marquée par une étape majeure pour la Société : l'implantation d'un nouveau concept de stationnement sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Guy et Crescent.

La borne informatisée multiespace est un outil de gestion du stationnement ayant un potentiel intéressant de satisfaction, tant pour l'exploitant, les responsables de la surveillance, que pour la clientèle. Cette dernière bénéficie d'une plus grande flexibilité de paiement (monnaie, cartes de crédit et, potentiellement, cartes à puce), de la possibilité de payer à n'importe quel appareil ainsi que de l'émission d'un reçu qu'il n'est pas nécessaire d'afficher dans le véhicule.

Sur le plan informatique, le projet pilote de bornes multiespaces a demandé une implication soutenue, tant pour l'adaptation des terminaux de surveillance, l'essai de différents réseaux de télécommunications que pour permettre une communication sans fil continue entre les différents appareils et le central d'information.

D'autre part, un programme d'information a été élaboré afin de sensibiliser les utilisateurs, les médias ainsi que les commerçants du secteur, au nouveau concept de stationnement. La campagne de lancement a contribué à l'intégration en douceur du système.

Le projet pilote de bornes a également été l'occasion de rencontrer plus de 5 500 clients afin de recueillir directement leurs commentaires quant au nouveau concept de stationnement mis à l'essai sur la rue Sainte-Catherine. Les observations recueillies ont donné lieu à plusieurs améliorations pour satisfaire davantage la clientèle.

Tout au long de l'année, la Société a déployé beaucoup d'efforts afin d'évaluer, recommander et améliorer les différents équipements de perception et de surveillance du stationnement tarifé, avec la collaboration de fournisseurs et de représentants municipaux.

La contribution de la Ville de Montréal dans ce projet nous a d'ailleurs permis de procéder à plusieurs améliorations en cours de route, notamment sur le plan de la surveillance effectuée par les agents de stationnement municipaux à l'aide d'un terminal portatif.

Un comité d'évaluation mixte – Ville et Société – en est à compléter son rapport et ses recommandations aux autorités municipales.

Planification et exploitation

En plus du projet pilote de bornes informatisées, des prototypes de parcomètres électroniques – adaptés de façon à permettre la surveillance à partir d'un véhicule en mouvement – sont actuellement en cours d'évaluation par les parties concernées.



Les parcomètres électroniques pourraient être une option dans l'éventualité du renouvellement graduel de l'ensemble ou d'une partie du parc d'équipement de la Société par des bornes multispaces.

Bien que le remplacement du parc d'équipement soit une des priorités de la Société, les différents programmes d'entretien des appareils du réseau actuel demeurent des activités importantes. Ainsi, le programme de calibrage des horloges des parcomètres mécaniques a permis de valider, en cours d'année, le fonctionnement de plus de 55 % des mécanismes du réseau. De plus, l'inspection systématique de l'ensemble des équipements a été réalisée de manière à assurer la conformité des appareils et de la signalisation.

Par ailleurs, le programme d'entretien et de réfection des terrains de stationnement s'est poursuivi et a donné lieu à des interventions majeures dans un parc de stationnement étagé ainsi qu'à l'asphaltage de certains autres terrains.

Service à la clientèle

L'année 2001 a été riche en rapprochements avec les différentes clientèles. Tout d'abord, afin d'assurer aux usagers une accessibilité optimale à son service à la clientèle, la Société a prolongé ses heures d'ouverture téléphonique de façon à s'harmoniser à l'horaire du stationnement tarifé sur rue. Grâce à cette disponibilité accrue, la Société a été en mesure de traiter 17 % d'appels de plus que l'année précédente.

D'autre part, plusieurs sondages ayant pour objectif d'évaluer le degré de satisfaction de la clientèle envers ses services de stationnement hors rue ont permis de rejoindre 2 500 détenteurs de permis mensuels. Les taux de satisfaction obtenus confirment que le virage clients, entrepris au cours des dernières années, permet à la Société de répondre positivement aux attentes des usagers.

La Société est également allée de l'avant, à la suite d'échanges avec les représentants des clientèles à mobilité réduite, avec le remplacement de l'ensemble des parcomètres dont l'usage est réservé aux personnes handicapées, par des appareils électroniques plutôt que mécaniques, afin d'en simplifier la manipulation.



Communications

Au cours de la dernière année, la Société a orienté ses communications sur la mise en œuvre d'une série d'interventions auprès des commerçants.

Une campagne de promotion, testée avec succès l'année dernière sur la Plaza St-Hubert, a été élargie pour rejoindre près d'une dizaine d'artères commerciales au cours de l'année 2001. La campagne avait pour mission d'inciter les marchands à faire de la monnaie pour les utilisateurs des parcomètres. En tout, ce sont quelque 1 650 commerçants et professionnels qui ont été visités et sensibilisés à l'importance de faciliter l'accès au stationnement tarifé sur leur rue.

Toujours dans le but de se rapprocher des gens d'affaires, la Société a participé au Congrès annuel du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales, en présentant une allocution sur l'optimisation du stationnement.

Enfin, la Société a poursuivi plusieurs programmes mis en place au cours des dernières années, telles la diffusion de son bulletin Infoparking auprès d'élus, partenaires et gens d'affaires et la distribution d'un dépliant indiquant la localisation des parcs de stationnement et des parcomètres de son réseau.





Finances et administration

Au cours de l'année qui se termine, l'intégrité des processus de perception du stationnement tarifé est demeurée une des priorités de la Société. À cette fin, une approche dissuasive a été maintenue grâce à la présence active d'une équipe de sécurité orientée vers la prévention. Un suivi très serré des activités sur rue et dans les parcs de stationnement a permis de réduire de 3,6 % l'utilisation des fausses pièces et des pièces de monnaie étrangère.

Du côté des ressources humaines, des efforts constants ont été déployés dans le but de favoriser les communications bidirectionnelles entre la direction et les employés. Cette année encore, des rencontres d'information régulières, de même que la tenue de différentes réunions (multiservices, santé et sécurité, formation, etc.), ont été organisées afin de permettre à la Société de veiller à l'amélioration constante des opérations et de l'environnement de travail de ses employés, tout en assurant le maintien du virage clients.

Implication sociale

Dans le cadre de son programme de commandite 2001, la Société a renouvelé son appui au Club des petits déjeuners du Québec en contribuant à l'achat de nourriture destinée aux jeunes de l'école Champlain, située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. De plus, grâce à un contrat d'échange de services dont elle bénéficie, la Société a cédé son temps d'antenne radio-phonique, de même que son allocation d'affichage sur rue, pour permettre la diffusion de messages appuyant la campagne d'information du Club des petits déjeuners.

Rappelons que cet organisme à but non lucratif concourt à donner une chance égale de réussite scolaire aux enfants des milieux défavorisés. Les petits déjeuners nourrissants permettent d'augmenter leur concentration et d'améliorer leurs performances scolaires.

D'autre part, conformément au contrat de concession avec la Ville de Montréal, la Société parraine le Fonds de développement économique, également appelé Fonds Ville-Marie.

Le Fonds Ville-Marie consacre ses ressources à l'implantation du projet Polyglobe dans plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Polyglobe œuvre à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes et l'obtention de leur diplôme.



Perspectives 2002

Depuis les dernières années, la Société a mis et continue de mettre l'accent sur la satisfaction du client. Que ce soit par le biais de la recherche de nouveaux types d'appareils de perception offrant une plus grande flexibilité, de campagnes de promotion et d'information auprès de ses partenaires, ou encore par l'implication soutenue de ses employés au sein d'une démarche d'amélioration continue, la Société confirme sa volonté d'intégrer les besoins de ses différentes clientèles à l'ensemble de son processus de gestion.

C'est pourquoi nous tenons à remercier tous nos employés qui, par leur implication et leur souci du travail bien fait, contribuent jour après jour à la qualité des services rendus ; car les succès de la Société sont tributaires du soutien et de l'adhésion de son personnel envers les objectifs fixés.



Jean-Claude Dubreuil

Au 31 décembre 2001 Au 31 décembre 2000

72 personnes/année,
dont 62 sont des
employés de la Ville
de Montréal de par
une convention de
location de services

73,25 personnes/année,
dont 62 sont des
employés de la Ville
de Montréal de par
une convention de
location de services

15 514 parcomètres

15 571 parcomètres

4 674 places
de stationnement
hors rue

4 828 places
de stationnement
hors rue



Conseil d'administration

Accesum inc.

agissant pour Société en commandite
Stationnement de Montréal



Roger Plamondon¹
Administrateur
Président du conseil d'administration
Accesum inc.



André D. Godbout
Administrateur



Ed Goral²
Administrateur



Benoit Labonté³
Vice-président exécutif
*Chambre de commerce
du Montréal métropolitain*



Liette Lamonde⁴
Président-directeur général
World Trade Centre Montréal



Danielle Melanson⁵
Associée
*Melanson Roy Maletto &
associés inc.*



André Murphy²
Directeur général adjoint par intérim
Ressources matérielles
et informatiques
Ville de Montréal



Comité de direction

**Société en commandite
Stationnement de Montréal**

(de gauche à droite)

Jean-François Leblanc
Vice-président, Finances et administration

Sylvain Hébert
Vice-président, Planification et exploitation

M^e Marie-Jean Forant
Secrétaire corporative et conseillère juridique

Jean-Claude Dubreuil
Vice-président exécutif

Chantal Bouvier
Vice-présidente, Clientèle et communications

¹ Administrateur depuis le 14 septembre 2001 et président
du conseil d'administration depuis le 11 décembre 2001

² Comité des ressources humaines et comité de vérification

³ Nommé le 14 septembre 2001

⁴ Nommé le 14 septembre 2001 ; comité de vérification

⁵ Comité des ressources humaines

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires
de ce rapport annuel, veuillez nous contacter
en composant le 514 868-3731.

For an English copy of this Annual Report,
please call us at 514 868-3731.

ISBN 2-922594-06-8

Accesum inc.
704, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H3C 1E9

Dépôt légal, 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada



ÉTATS FINANCIERS 2001
Accesum inc. et
Société en commandite
Stationnement de Montréal



États financiers non consolidés
Accesum inc.

Pour l'exercice terminé le
31 décembre 2001

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs
Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan non consolidé de Accesum inc. au 31 décembre 2001 et l'état non consolidé des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Accesum inc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception du fait qu'ils ne sont pas consolidés comme le mentionne la note 2.

*Samson Bélaïr
Deloitte & Touche*

Comptables agréés

Le 1^{er} mars 2002

ACCESUM INC.**État non consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
de l'exercice terminé le 31 décembre 2001**

	2001	2000
	\$	\$
Revenus		
Indemnité reçue de Société en commandite Stationnement de Montréal	49 885	95 477
Gain à la liquidation de filiales	6 001	-
	55 886	95 477
Dépenses		
Services administratifs	35 792	69 050
Assurances	10 644	9 292
Autres	9 450	17 135
	55 886	95 477
Bénéfice net et bénéfices non répartis à la fin	-	-

ACCESUM INC.**Bilan non consolidé**

au 31 décembre 2001

	2001	2000
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	53 392	6 851
Débiteurs	512	1 460
Frais payés d'avance	5 575	5 068
	59 479	13 379
Placements à long terme (note 3)	1	3
	59 480	13 382
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	59 380	13 282
Capitaux propres		
Capital-actions (note 4)	100	100
	59 480	13 382

Approuvé au nom du conseil

administrateur

administrateur

ACCESUM INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

1. Description de l'entreprise

Accesum inc., constituée le 30 juin 1993 en vertu de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2. Convention comptable

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada à l'exception du fait qu'ils ne sont pas consolidés, étant donné que l'actionnaire a accès à toute l'information pertinente au sujet des ressources et des résultats d'exploitation de Accesum inc. et de ses filiales. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Puisque les états financiers non consolidés ne constituent pas des états financiers à vocation générale, certains utilisateurs pourraient avoir besoin d'un complément d'information.

3. Placements à long terme

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (1 part à 1 \$)	1	1
Placement dans Novaparc inc. 1 action ordinaire (100 %)	-	1
Placement dans Innodév Développement et Technologie inc. 1 action de catégorie A (100 %)	-	1
	<u>1</u>	<u>3</u>

Le 11 décembre 2001, Novaparc inc. et Innodév Développement et Technologie inc. ont été liquidées dans Accesum inc. Les actifs et passifs assumés des sociétés ainsi liquidées sont les suivants :

	\$
Actif	
Encaisse	14 259
Débiteurs	143
Passif	
Créditeurs et charges à payer	(8 399)
Capitaux propres des filiales au moment de leur liquidation	<u>6 003</u>

ACCESUM INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

4. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de Accesum inc. au montant versé

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Émis		
100 actions de catégorie A	100	100

5. Opération entre apparentés

Au 31 décembre 2001, le solde des créiteurs et charges à payer inclut une somme à payer de 44 871 \$ (870 \$ à recevoir en 2000) à Société en commandite Stationnement de Montréal.

6. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.



États financiers
Société en commandite
Stationnement de Montréal

Pour l'exercice terminé le
31 décembre 2001

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de
Société en commandite
Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société en commandite Stationnement de Montréal (« Société ») au 31 décembre 2001 et les états des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement, des résultats et du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaïr
Deloitte & Touche*

Comptables agréés

Le 1^{er} mars 2002

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

**État des résultats et du solde du Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 décembre 2001**

	2001	2000
	\$	\$
Revenus		
Parcomètres sur la rue	21 460 121	21 120 813
Autoparc		
Court terme	2 111 740	2 252 825
Long terme	1 539 059	1 554 239
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	833 325	597 365
Autres	379 258	259 432
	26 323 503	25 784 674
Dépenses		
Dépenses d'exploitation - Annexe	6 607 045	6 964 871
Loyers des terrains	1 171 871	906 014
Loyers des immeubles	196 978	159 356
Taxes et permis	2 128 126	2 703 645
Compensation à la Ville de Montréal (note 7)	4 500 269	3 533 071
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	400 000	400 000
Amortissement des immobilisations	1 137 926	1 165 401
Amortissement des frais reportés	145 153	139 394
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'achalandage	16 650	16 650
Frais financiers	3 772 727	4 484 310
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations	(5 376)	702 865
	22 071 369	23 175 577
Bénéfice avant redevances	4 252 134	2 609 097
Redevances - Ville de Montréal	(3 401 707)	(2 087 277)
Redevances - Fonds de développement économique	(595 299)	(365 274)
Bénéfice net	255 128	156 546
Transfert au Fonds d'investissement	255 128	156 546
Solde du Fonds	-	-

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

**État des résultats et du solde du Fonds d'investissement
de l'exercice terminé le 31 décembre 2001**

	2001	2000
	\$	\$
Revenus		
Intérêts créditeurs sur l'encaisse spécifique au Fonds d'investissement	11 025	12 868
Bénéfice net	11 025	12 868
Solde du fonds au début	613 892	444 478
Transfert du Fonds de fonctionnement	255 128	156 546
Solde du fonds à la fin	880 045	613 892

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Bilan

au 31 décembre 2001

	2001	2000
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	3 338 592	2 341 015
Débiteurs	493 236	341 749
Frais payés d'avance	317 563	397 238
	4 149 391	3 080 002
Immobilisations (note 3)	9 718 870	10 315 104
Frais reportés (note 4)	2 124 460	2 269 613
Concession (note 5)	46 000 000	48 000 000
Achalandage	382 950	399 600
	62 375 671	64 064 319
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 058 550	1 151 668
Somme due au Fonds de développement économique	355 299	365 274
Somme due à la Ville de Montréal	8 776 768	6 533 484
Somme due à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	38 341	400 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	1 333 333	1 333 333
	11 562 291	9 783 759
Dette à long terme (note 6)	49 433 334	53 166 667
	60 995 625	62 950 426
Capitaux propres		
Capital	500 001	500 001
Solde du Fonds d'investissement	880 045	613 892
	1 380 046	1 113 893
	62 375 671	64 064 319

**Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour Société en commandite
Stationnement de Montréal**

....., président du conseil d'administration

....., administrateur

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	2001	2000
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du Fonds de fonctionnement	255 128	156 546
Bénéfice net du Fonds d'investissement	11 025	12 868
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	1 137 926	1 165 401
Amortissement des frais reportés	145 153	139 394
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'achalandage	16 650	16 650
(Gain) perte à l'aliénation d'immobilisations	(5 376)	702 865
	3 560 506	4 193 724
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	1 706 720	84 338
	5 267 226	4 278 062
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(3 733 333)	(6 533 333)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(542 517)	(377 113)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	6 201	3 226 375
Augmentation des frais reportés	-	(68 380)
	(536 316)	2 780 882
Augmentation des liquidités	997 577	525 611
Liquidités au début	2 341 015	1 815 404
Liquidités à la fin	3 338 592	2 341 015

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

1. Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (« Société ») a été constituée en société en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal, une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur le revenu et de la taxe sur le capital n'ont été comptabilisés dans les états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	5 ans et 10 ans
Améliorations des terrains	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Frais reportés

Les frais reportés, constitués de frais de démarrage pour différents projets, sont amortis sur une période variant de trois ans à 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais sont radiés lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

2. Principales conventions comptables (suite)

Concession

La concession, comptabilisée au coût, est amortie sur une période de 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Achalandage

L'achalandage, comptabilisé au coût, est amorti sur une période de 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Estimations comptables

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit adopter des hypothèses et faire des estimations qui ont un impact sur la valeur des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses présentés aux états financiers. Les résultats futurs pourraient être différents de ces estimations.

3. Immobilisations

	2001			2000
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	8 000 576	-	8 000 576	8 000 576
Améliorations locatives	1 378 616	922 080	456 536	610 565
Améliorations des terrains	470 468	168 544	301 924	110 270
Matériel de bureau	935 492	784 921	150 571	149 373
Parcomètres et distributrices	5 705 325	5 289 477	415 848	1 085 863
Matériel roulant	641 990	457 754	184 236	104 033
Matériel et outillage	1 005 021	795 842	209 179	254 424
	18 137 488	8 418 618	9 718 870	10 315 104

4. Frais reportés

	2001			2000
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Frais de démarrage	2 861 595	737 135	2 124 460	2 269 613

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

5. Concession

	2001		2000	
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Concession	60 000 000	14 000 000	46 000 000	48 000 000

6. Dette à long terme

	2001 \$	2000 \$
Crédit-relais, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2003, remboursable par versements annuels de capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$ (a)	30 666 667	32 000 000
Prêt à terme rotatif autorisé pour un montant maximum équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations, soit 9 718 870 \$ au 31 décembre 2001, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2004, comportant trois options de prorogation de 12 mois chacune, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société (b)	100 000	2 500 000
Débiteure, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels de capital de 2 000 000 \$ à partir de 2005	20 000 000	20 000 000
	50 766 667	54 500 000
Tranche échéant à moins d'un an	1 333 333	1 333 333
	49 433 334	53 166 667

- (a) Subséquemment à la fin d'exercice, la Société a exercé la deuxième et dernière option de prorogation pour une période de 12 mois, faisant en sorte de prolonger l'échéance au 1^{er} mai 2003.
- (b) En mai 1997, la Société a contracté une entente de garantie de taux plafond venant à échéance le 17 mai 2004. En vertu de cette entente, la Société s'est engagée à payer un taux d'intérêt fixe de 6,49 % à l'égard d'un nominal de 10 000 000 \$. La différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux variable sur acceptations bancaires peut représenter un déboursé additionnel ou un remboursement de la dépense d'intérêt.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

7. Compensation à la Ville de Montréal

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Montant de base	12 528 925	12 740 382
Moins : effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	(39 630)	(30 615)
Plus (moins) : ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	261 027	(180 842)
	<u>12 750 322</u>	<u>12 528 925</u>
Moins : montants payés à la Ville de Montréal pour taxes, loyers, permis et intérêts, et excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	5 002 854	5 299 622
Moins : intérêts évités à la Ville de Montréal	3 247 199	3 696 232
	<u>8 250 053</u>	<u>8 995 854</u>
	<u>4 500 269</u>	<u>3 533 071</u>

8. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Débiteurs(151 487)	42 395	
Frais payés d'avance	79 675	(149 523)
Créditeurs et charges à payer	(93 118)	27 602
Somme due au Fonds de développement économique	(9 975)	91 501
Somme due à la Ville de Montréal	2 243 284	72 363
Somme due à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(361 659)	-
	<u>1 706 720</u>	<u>84 338</u>

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

9. Opérations entre apparentés

La Société a effectué les opérations suivantes avec Novaparc inc. :

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Dépenses		
Services externes	30 091	55 348
Remboursement de services administratifs	(2 850)	(3 400)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre 2001, les soldes d'actif et de passif avec Accesum inc. sont les suivants :

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
	\$	\$
Débiteurs	44 871	-
Créditeurs et charges à payer	-	870

10. Engagements

La Société s'est engagée à verser 1 140 884 \$ en vertu de baux relatifs à ses locaux jusqu'en 2006. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2002	287 187
2003	287 187
2004	287 187
2005	245 990
2006	33 333

De plus, la Société devra verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour des terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.


SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Annexe

Dépenses d'exploitation de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	2001	2000
	\$	\$
Salaires ¹	3 356 079	3 547 003
Charges sociales ¹	882 644	993 722
Services externes	405 744	499 218
Location/entretien des équipements et entretien des terrains	1 040 848	943 393
Publicité, transport et communications	315 531	353 123
Fournitures	244 519	217 398
Frais d'administration de la Ville de Montréal	99 106	103 903
Frais de gestion de Accesum inc.	49 885	95 477
Frais bancaires et de manipulation d'argent	98 431	92 007
Assurances	66 510	59 077
Autres dépenses	47 748	60 550
	6 607 045	6 964 871

¹ Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions ont directement trait à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal.



Accesum inc. et Société en commandite
Stationnement de Montréal
704, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H3C 1E9

514 868-3731